



ASSEMBLÉE
NATIONALE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

Danièle OBONO

Députée de Paris LFI Nouveau Front populaire

Laurent PROBST

Directeur général d'Île-de-France Mobilités
39 bis-41 rue de Châteaudun,
75009 Paris

Paris, le 4 février 2025

Objet : rétablissement et maintien d'arrêts de bus sur le quartier Chapelle/Evangile
Copie à : Valérie PÉCRESSÉ, Présidente d'Île-de-France Mobilités

Monsieur le Directeur,

En tant que députée de la 17^{ème} circonscription de Paris, j'ai été alertée par des habitant·es de la porte de la Chapelle concernant la remise en question de leur accès aux transports publics.

Les habitant·es de cette partie du nord parisien ont connu ces derniers mois une importante phase de travaux, notamment dans le cadre de la tenue des Jeux Olympiques 2024. Si les nouveaux aménagements de la rue de la Chapelle ont été bien accueillis, le non rétablissement de l'arrêt de bus Boucry de la ligne 38 a provoqué de l'incompréhension et de l'amertume. Par ailleurs, au niveau de la place Hébert, l'arrêt des lignes de bus 60 et 35 est indiqué depuis plusieurs mois comme un « arrêt provisoire/temporaire ».

Or, un maillage de bus et d'arrêts conséquent est une absolue nécessité dans ce quartier de politique de la ville. 35 % des ménages qui y vivent sont des foyers à bas revenus qui ne disposent pas ou peu de moyens de transport alternatifs. Le maintien d'un service public de transport de qualité qui permet à toutes et tous d'effectuer les trajets nécessaires à leur vie quotidienne est un enjeu de justice sociale et territoriale.

Aussi je me joins pleinement à la demande des habitant·es du quartier de la porte de la Chapelle/Evangile de rétablir l'arrêt de bus Boucry et de garantir le maintien de l'arrêt de bus de la place Hébert.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes salutations républicaines.

Danièle OBONO